

RAPPORT DE GESTION

POUR LE DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2017

(Périodes de trois et six mois terminées le 31 décembre 2016)

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion est un examen des résultats d'exploitation, des liquidités et des ressources en capital de Forage Orbit Garant inc. Il contient des énoncés prospectifs. Se reporter à la rubrique « Énoncés prospectifs » pour une description des risques, des incertitudes et des hypothèses faisant l'objet de ces énoncés.

La lecture de ce rapport de gestion doit se faire conjointement avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les périodes de trois et six mois terminées le 31 décembre 2016, en comparaison avec les états financiers de la période correspondante de l'exercice précédent, ainsi que les états financiers consolidés audités et le rapport de gestion figurant dans le rapport annuel de la Société pour son exercice terminé le 30 juin 2016.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ainsi que les notes afférentes de la Société pour le deuxième trimestre de l'exercice 2017 ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS »). Tous les montants présentés dans ce rapport de gestion sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Dans le présent rapport de gestion, toute référence à la « Société » ou à « Orbit Garant » s'entend, selon le contexte, soit de Forage Orbit Garant inc., soit de Forage Orbit Garant inc. et ses filiales en propriété exclusive.

Le présent rapport de gestion est daté du 13 février 2017. L'information présentée dans ce rapport de gestion est à jour, sauf indication contraire.

Les pourcentages sont fondés sur les chiffres figurant dans les états financiers et peuvent ne pas correspondre aux chiffres arrondis figurant dans le présent rapport de gestion.

D'autres renseignements concernant la Société, y compris sa notice annuelle pour l'exercice le plus récent, se trouvent sur SEDAR à l'adresse <u>www.sedar.com</u>.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Les lois sur les valeurs mobilières encouragent les sociétés à formuler des énoncés prospectifs afin que les investisseurs comprennent mieux les perspectives d'avenir d'une société et qu'ils prennent des décisions de placement éclairées.

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs au sujet des objectifs, des stratégies, de la situation financière, des résultats d'exploitation, des flux de trésorerie et des activités de la Société. Ces énoncés sont « prospectifs » en ce sens qu'ils se fondent sur des prévisions, des estimations et des hypothèses actuelles en ce qui a trait aux marchés dans lesquels la Société exerce ses activités, au climat économique mondial relativement au secteur minier, à la conjoncture canadienne ainsi qu'à la capacité de la Société d'attirer et de retenir des clients et de gérer ses actifs et ses charges d'exploitation.

Les résultats réels pourraient différer de façon significative des prévisions si des risques connus ou inconnus influent sur les activités, ou encore si les estimations ou les hypothèses s'avèrent inexactes. La Société ne garantit pas que les énoncés prospectifs se réaliseront. Par conséquent, le lecteur est prié de ne pas se fier complètement à ces énoncés.

La Société n'a pas l'intention et décline toute obligation de mettre à jour les énoncés prospectifs, même en raison d'événements futurs ou de tout autre facteur se traduisant par de nouvelles informations, sauf si elle y est tenue par les lois applicables en matière de valeurs mobilières. Les risques susceptibles de faire diverger de façon significative les résultats réels de la Société de ses prévisions actuelles sont analysés dans le présent rapport de gestion. Pour une analyse plus complète des facteurs de risque qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent de manière significative des attentes actuelles, veuillez vous reporter à la notice annuelle de la Société, datée du 15 septembre 2016, figurant sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

SOMMAIRE DU DEUXIÈME TRIMESTRE 2017

- Les produits ont augmenté de 26,3% pour s'établir à 27,4 M\$ pour le deuxième trimestre de l'exercice 2017 (« T2 2017 »), par rapport à 21,7 M\$ pour le deuxième trimestre de l'exercice 2016 (« T2 2016 »)
- Marge brute de 5,5% par rapport à 5,7 % pour le T2 2016
- Marge brute ajustée (excluant la dotation aux amortissements) de 13,6 %, en baisse par rapport à 15,5 % pour le T2 2016
- BAIIA d'un montant négligeable, en baisse par rapport à 0,3 M\$ pour le T2 2016
- La perte nette s'est établie à 1,9 M\$, par rapport à une perte nette de 1,8 M\$ au T2 2016
- Le nombre de mètres forés pour le T2 2017 a augmenté pour se chiffrer à 285 583, en hausse de 16,7 % par rapport aux 244,664 mètres forés pour le T2 2016

Au cours du T2 2017, le nombre de mètres forés d'Orbit Garant a augmenté à 285 583 mètres, une augmentation de 16,7 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La Société a maintenant atteint son huitième trimestre consécutif de croissance annuelle des revenus. La direction est encouragée par cet essor des activités, après trois années exigeantes dans lesquelles plusieurs grandes et moyennes sociétés minières ont réduit leurs programmes de forage, et où les petites sociétés minières ont considérablement réduit leurs activités d'exploration en raison d'un manque de capitaux. Ces facteurs ont donné lieu à une offre excédentaire de services de forage sur le marché et à des pressions sur les prix par les clients. La hausse des produits d'Orbit Garant au cours des huit derniers trimestres reflète : la croissance de la demande des clients et des mètres forés au Canada, même si les pressions sur les prix des contrats existants au Canada ont résulté en une légère diminution des revenus de forage au Canada au cours du T2 2017 et en une augmentation des produits à l'international découlant de sa stratégie d'étendre ses activités à l'international dans des marchés stratégiques. La Société continue de contrôler rigoureusement ses coûts, d'ajuster son volume de main-d'œuvre et de gérer ses dépenses d'investissement afin de s'ajuster aux conditions du marché.

APERÇU DE LA SOCIÉTÉ

Depuis son siège social situé à Val-d'Or, au Québec, Orbit Garant, avec plus de 900 employés et un parc de 221 appareils de forage, fournit des services de forage en surface et souterrain au secteur minier et d'exploration au Canada et à l'international. La Société offre aussi des services de forage géotechnique à des sociétés minières ou d'exploration, à des cabinets de consultants en ingénierie et en environnement et à des agences gouvernementales. La majorité de l'activité commerciale d'Orbit Garant est actuellement menée au Canada. Orbit Garant a des installations et des bureaux régionaux à Sudbury, Ontario, et à Moncton, Nouveau-Brunswick, pour appuyer ses activités d'affaires canadiennes. La Société a travaillé sur des projets internationaux aux États-Unis, au Mexique, au Guyana, au Chili, au Kazakhstan et en Afrique de l'Ouest. La Société a établi des filiales actives à l'international à Santiago, au Chili, à Lima, Pérou, et à Takoradi, au Ghana. Ce développement fait partie de la stratégie de la Société de poursuivre davantage d'occasions d'affaires à l'international.

Orbit Garant a des infrastructures complètes et intégrées verticalement avec sa filiale Soudure Royale, qui fabrique des appareils de forage pour la Société et des tiers. Soudure Royale procure un avantage concurrentiel à la Société en matière de prestation de services et de matériel de forage. Orbit Garant concentre ses activités dans le « forage spécialisé », à savoir les projets de forage réalisés dans des endroits éloignés ou, selon la direction, dont la portée, la complexité ou la nature technique ne permettent pas qu'ils soient entrepris par de plus petites sociétés de forage traditionnelles.

La Société dispose de deux secteurs opérationnels : Canada (y compris les activités de forage en surface, de forage souterrain et de fabrication au Canada) et International.

Pour la période de six mois terminée le 31 décembre 2016 :

- Les services de forage spécialisé, qui génèrent habituellement une marge brute supérieure à celle des services de forage traditionnel, ont représenté environ 58% des produits totaux de la Société, comparativement à 42 % pour le T2 2016;
- Environ 72 % des produits de la Société ont été générés par des activités liées à l'or, tandis qu'environ 28 % étaient attribuables aux activités liées aux métaux de base et à d'autres activités:
- Les services de forage en surface et souterrain que fournit la Société ont représenté respectivement environ 59 % et 41 % des produits de la Société;
- Environ 79% des produits d'Orbit Garant ont été générés par l'intermédiaire de projets avec de grandes et moyennes sociétés minières, par rapport à 78 % pour le T2 2016. Orbit Garant conclut généralement des contrats de forage avec de grandes et moyennes sociétés minières d'une durée allant d'un an à cinq ans.
- Environ 78 % des produits d'Orbit Garant ont été générés par des projets de forage au Canada, tandis qu'environ 22 % ont été générés par des contrats de forage à l'international.

STRATÉGIE D'ENTREPRISE

Orbit Garant entend devenir la plus grande société de forage de minerai au Canada. Pour atteindre cet objectif, elle devra saisir les occasions qui se présenteront à elle sur les marchés, tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle internationale, et fournir les meilleurs services de forage souterrain et en surface, le matériel le plus performant et le personnel le plus qualifié à toutes les étapes des activités minières, du processus d'exploration minière, en passant par la mise en valeur et jusqu'à la production. La Société applique les stratégies d'entreprise suivantes :

- Servir principalement de grandes et moyennes sociétés minières et d'exploration en bonne santé financière exerçant leurs activités dans des pays stables;
- Fournir des services de forage traditionnel, spécialisé et géotechnique;
- Fabriquer des foreuses et du matériel sur mesure répondant aux besoins des clients;
- Maintenir son engagement en matière de recherche et de développement (« R et D ») et de technologies avancées dans le domaine du forage, comme la mise en œuvre actuelle de technologies informatisées de surveillance et de contrôle:
- Donner de la formation au personnel de la Société afin d'améliorer constamment le rendement de la maind'œuvre et la disponibilité d'employés qualifiés;
- Maintenir des normes de santé et sécurité élevées en milieu de travail et favoriser la protection de l'environnement;
- Établir et entretenir des relations à long terme avec les clients;
- Faire de la vente croisée de services de forage auprès des clients actuels;
- Développer la base d'exploitation de la Société dans des régions stratégiques, comme l'acquisition de Captagua Ingeniería S.A. (« Captagua »), basée à Santiago au Chili, par la Société en décembre 2015. Le 16 août 2016, la dénomination sociale de Captagua a été modifiée pour Orbit Garant Chile S.A. (« OG Chile »);
- Conserver un bilan solide et utiliser les capitaux de façon judicieuse;
- Évaluer des occasions stratégiques d'acquisition qui peuvent rehausser la valeur pour les parties prenantes de la Société.

APERÇU DU SECTEUR

Orbit Garant fournit des services de forage, au Canada et à l'international, à l'industrie minière à chaque étape de la mise en valeur de la mine, de l'exploration jusqu'à la production. Les clients se divisent en trois types de sociétés minières : les grands producteurs, les moyens et les petites sociétés d'exploration (qui se concentrent généralement sur l'exploration seulement). Les budgets des sociétés minières pour des services de forage externes, comme ceux

offerts par Orbit Garant, sont généralement déterminés par les prix des métaux ferreux (fer) et non ferreux (métaux précieux et de base) ainsi que par la disponibilité du capital devant servir à financer les programmes d'exploration (particulièrement dans le cas des petites sociétés), les programmes de mise en valeur et/ou les activités minières en cours.

Or

Les prix de l'or sont déterminés par l'équilibre entre l'offre (principalement la production minière) et les nombreuses sources de demande, dont la demande d'investissement mondiale, la demande mondiale pour les bijoux en or et, dans une moindre mesure, la demande pour des applications industrielles. À la suite de la hausse historique du prix de l'or qui a commencé en 2001 et s'est traduite par un prix maximal de plus de 1 900 \$ US l'once en septembre 2011, le prix de l'or est entré dans une période de baisse au début janvier 2013, où il s'établissait à environ 1 700 \$ US l'once. Le prix au comptant de l'or a atteint le plus bas prix des cinq dernières années, soit environ 1 049 \$ US l'once en décembre 2015. Le prix de l'or a recommencé à suivre une tendance à la hausse dans la première moitié de 2016, en remontant à un prix plafond annuel de 1 365 \$ US l'once en juillet, mais en diminuant dans les trois derniers mois de l'année. Au moment de déposer ce document, le prix au comptant de l'or s'établissait à environ 1 225 \$ US l'once, une augmentation de 16,8 % par rapport à son prix le plus bas des cinq dernières années, en décembre 2015.

Métaux de base

Les fluctuations des prix des métaux de base reflètent généralement les conjonctures mondiales, parce que ces métaux sont utilisés principalement dans les secteurs industriel, manufacturier et des infrastructures. La demande des marchés émergents, particulièrement la Chine et l'Inde, constitue une influence majeure sur les marchés des métaux de base. Au fur et à mesure que les marchés émergents poursuivent leur développement économique, leurs infrastructures et leurs bases industrielles prennent de l'ampleur. De plus, les résidents deviennent en général plus aisés et font augmenter la demande pour les produits fabriqués.

L'aluminium, le cuivre, le plomb, le nickel et le zinc sont les principaux métaux de base. Au moment de déposer ce document, les prix au comptant respectifs de chaque métal de base étaient significativement plus élevés qu'il y a 12 mois, en partie en raison du renforcement de la demande en Chine. Le prix au comptant du cuivre, le métal largement considéré comme le plus sensible à l'activité macroéconomique, était à environ 2,05 \$ US la livre il y a un an et s'échangeait à environ 2,76 \$ US la livre en date de ce rapport, une augmentation de 34,6 %. Les prix au comptant pour le cuivre et le nickel sont présentement près du plus bas de leur fourchette inférieure des prix des cinq dernières années, tandis que l'aluminium est près de la médiane. Les prix au comptant pour le plomb et le zinc ont bondi en 2016. Le zinc se transige maintenant au sommet de la fourchette des prix des cinq dernières années et le plomb se transige au prix plafond de la fourchette des prix des cinq dernières années.

Minerai de fer

Les prix du minerai de fer sont déterminés par la demande mondiale de l'acier, car plus de 95 % du minerai de fer est utilisé pour la fabrication de l'acier. À titre de plus grande consommatrice et productrice mondiale d'acier, la Chine est largement considérée comme ayant le plus d'influence sur les prix du marché mondial du minerai de fer. La poursuite de l'urbanisation de la population mondiale, principalement dans les pays les plus populeux que sont la Chine et l'Inde, alimente la consommation mondiale d'acier, avec une demande à long terme qui devrait continuer d'augmenter. À court terme, le prix au comptant du minerai de fer est principalement affecté par les effets saisonniers, la nonconcordance à court terme entre l'offre et la demande et d'autres facteurs. Le prix du minerai de fer a chuté rapidement en 2014 et en 2015, mais il s'est redressé en 2016. Au moment de déposer ce document, le prix au comptant du minerai de fer était d'environ 84 \$ US la tonne, près du double du prix de l'année dernière. Malgré cette récente augmentation, le minerai de fer reste bien en bas de sa fourchette des prix des cinq dernières années d'environ 150 \$ US la tonne.

Intervenants du marché

Il y a eu plusieurs développements positifs dans le secteur minier au cours de l'année civile 2016, à la suite de trois années très éprouvantes. Un plus grand nombre de sociétés minières, y compris les petites sociétés d'exploration minière et les sociétés minières moyennes, ont été en mesure de lever des capitaux en 2016, ce qui leur a ainsi permis d'investir davantage de capitaux dans les programmes d'exploration et de mise en valeur. Selon le groupe TMX, les sociétés minières cotées à la Bourse de Toronto (la « TSX ») et à la Bourse de croissance TSX ont conclu un total de 1 540 opérations de financement en 2016, une augmentation de 37 % par rapport aux 1 123 opérations de financement en 2015. En outre, les capitaux levés par les sociétés minières sur les deux bourses s'élèvent à environ 9,4 G\$ en 2016, en hausse par rapport à 6,8 G\$ en 2015, selon ce que révèle le groupe TMX. La demande pour les services de forage a augmenté en raison de la récente croissance des prix des produits de base et du financement minier. Par conséquent, les taux d'utilisation des foreuses ont augmenté et l'offre excédentaire mondiale de services de forage minier diminue.

RÉSULTATS GLOBAUX

Résultats d'exploitation du deuxième trimestre terminé le 31 décembre 2016

DEUXIÈME TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE * (en millions de dollars)	Exercice 2017 2º trimestre	Exercice 2016 2º trimestre	Variation en 2017 par rapport à 2016
Produits *	27,4	21,7	5,7
Bénéfice brut *	1,5	1,3	0,2
Marge brute (%)	5,5	5,7	(0,2)
Marge brute ajustée (%) (1)	13,6	15,5	(1,9)
(Perte nette) résultat net *	(1,9)	(1.8)	(0,1)
(Perte nette) résultat net par action ordinaire - de base (\$)	(0,05)	(0,05)	-
- de base (4) - dilué(e) (\$)	(0,05)	(0,05)	-
BAIIA * (2)	0,0	0,3	(0,3)
Mètres forés	285 583	244 664	40 919

⁽¹⁾ Reflète la marge brute, excluant la dotation aux amortissements. Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS ».

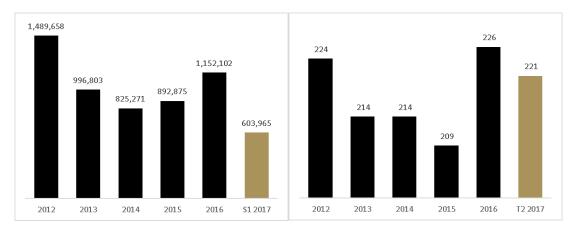
Au cours du T2 2017, Orbit Garant a foré 285 583 mètres, une augmentation de 16,7 % par rapport aux 244 664 mètres forés au cours du T2 2016. La hausse des mètres forés reflète l'augmentation de la demande des clients et l'apport d'OG Chile pour les trois et six mois terminés le 31 décembre 2016. Les produits moyens par mètre foré de la Société pour le T2 2017 se sont établis à 95,81 \$, en hausse de 16,7 % par rapport à 84,70 \$ pour le T2 2016. L'augmentation des produits moyens par mètre foré est attribuable à l'augmentation des activités de forage à l'international, y compris une grande proportion des activités de forage spécialisé à marge plus élevée au Chili.

Le parc d'appareils de forage de la Société a été réduit à 221 foreuses au T2 2017, ce qui reflète l'addition de deux nouvelles foreuses informatisées, la vente de cinq foreuses géotechniques et le démantèlement de deux foreuses traditionnelles au cours du trimestre. Orbit Garant possède actuellement 30 foreuses dotées de sa technologie de surveillance et de contrôle informatisée.

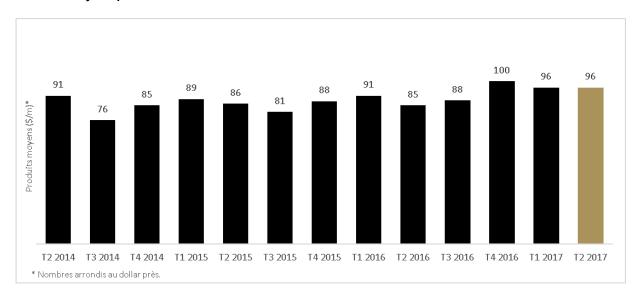
⁽²⁾ Le BAIIA est défini comme le résultat net avant intérêts, impôt, amortissements et dépréciation. Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS ».

Mètres forés

Nombre de foreuses



Produits moyens par mètre foré



ANALYSE DU DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2017 PAR RAPPORT AU DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2016

Produits tirés de contrats

Les produits pour le T2 2017 se sont établis à 27,4 M\$, une hausse de 5,7 M\$, ou 26,3 %, par rapport à 21,7 M\$ pour le T2 2016. L'augmentation des produits est principalement attribuable à une hausse des activités de forage à l'international, dont une grande proportion constitue des activités de forage spécialisé à marge plus élevée.

Les produits au Canada ont été de 20,0 M\$ au T2 2017, une diminution de 0,2 M\$ par rapport à 20,2 M\$ au T2 2016. L'augmentation du nombre de mètres forés au cours du trimestre a été compensée par des produits moyens par mètre foré plus faibles en raison des prix moins élevés des contrats existants.

Les produits à l'international ont été de 7,4 M\$ au T2 2017, par rapport à 1,5 M\$ au T2 2016, ce qui représente une augmentation de 5,9 M\$. Cette croissance est principalement attribuable à l'augmentation des activités de forage spécialisé au Chili en raison de l'acquisition d'OG Chile et, dans une moindre mesure, aux produits provenant des nouveaux projets au Ghana et au Kazakhstan.

Bénéfice brut et marge brute (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS »)

Le bénéfice brut au T2 2017 s'est chiffré à 1,5 M\$, par rapport à 1,3 M\$ au T2 2016. La marge brute pour le T2 2017 s'est établie à 5,5 %, comparativement à 5,7 % pour le T2 2016. Conformément aux IFRS, une dotation aux amortissements totalisant 2,2 M\$ est incluse dans le coût des produits tirés de contrats pour le T2 2017, par rapport à 2,1 M\$ au T2 2016. La marge brute ajustée, excluant la dotation aux amortissements, a été de 13,6 % au T2 2017, par rapport à 15,5 % au T2 2016. La diminution de la marge brute et de la marge brute ajustée est principalement attribuable aux prix moins élevés des contrats existants au Canada ainsi qu'aux coûts plus élevés de mobilisation et de démarrage des projets.

Frais généraux et administratifs

Les frais généraux et administratifs s'établissaient à 4,0 M\$ (ce qui représente 14,5 % des produits) au T2 2017, par rapport à 3,5 M\$ (ce qui représente 16,2 % des produits) au T2 2016. L'augmentation des frais généraux et administratifs est principalement attribuable à l'expansion des activités au Chili et des autres activités à l'international. La diminution du pourcentage des frais généraux et administratifs par rapport aux produits reflète la discipline financière de la Société lors de son expansion commerciale.

Résultats d'exploitation

La perte d'exploitation pour le T2 2017 s'est établie à 1,7 M\$, par rapport à une perte d'exploitation de 1,1 M\$ au T2 2016.

La perte d'exploitation lié au forage au Canada s'est établie à 1,0 M\$, soit une augmentation de 0,9 M\$ par rapport à une perte d'exploitation de 0,1 M\$ au T2 2016. Cette augmentation de la perte est principalement expliquée par les prix moins élevés des contrats existants et les coûts plus élevés de mobilisation et de démarrage, reflétant l'augmentation des activités d'affaires.

La perte d'exploitation liée au forage à l'international s'est élevée à 0,7 M\$, par rapport à une perte d'exploitation de 1,0 M\$ au T2 2016. L'amélioration est principalement attribuable à une augmentation des activités de forage au Chili.

Gain de change

Le gain de change s'est établi à 0,1 M\$ au T2 2017, ce qui est constant par rapport au T2 2016.

BAIIA (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS »)

Le bénéfice avant intérêts, impôt et amortissement (« BAIIA ») était minime au T2 2017, par rapport à 0,3 M\$ au T2 2016.

Charges financières

Les charges d'intérêts sur la dette à long terme et les charges bancaires se sont élevées à 0,2 M\$ au T2 2017, par rapport à 0,1 M\$ au T2 2016.

Impôt sur le résultat recouvré

L'impôt sur le résultat recouvré a été de 0,7 M\$ pour le T2 2017, par rapport à un impôt sur le résultat recouvré de 0,5 M\$ pour le T2 2016.

Perte nette

La perte nette de la Société pour le T2 2017 s'est chiffrée à 1,9 M\$, ou 0,05 \$ par action, par rapport à une perte nette de 1,8 M\$, ou 0,05 \$ par action, au T2 2016. Les marges brutes plus faibles, tel que mentionné précédemment, ont contribué à la perte nette de la Société pour le T2 2017.

SIX MOIS TERMINÉS LE 31 DÉCEMBRE 2016 PAR RAPPORT AUX SIX MOIS TERMINÉS LE 31 DÉCEMBRE 2015

DEUXIÈME TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE * (en millions de dollars)	Exercice 2017 Six mois	Exercice 2016 Six mois	Variation en 2017 par rapport à 2016
Produits *	57,9	46,0	11,9
Bénéfice brut *	4,4	4,6	(0,2)
Marge brute (%)	7,6	10,0	(2,4)
Marge brute ajustée (%) (1)	15,8	19,0	(3,2)
(Perte nette) résultat net *	(2,1)	(2,0)	(0,1)
(Perte nette) résultat net par action ordinaire - de base (\$)	(0,06)	(0,06)	-
- dilué(e) (\$)	(0,06)	(0,06)	-
BAIIA * (2)	2,4	2,9	(0,5)
Mètres forés	603 965	504 126	99 839

⁽¹⁾ Reflète la marge brute, excluant la dotation à l'amortissement. Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS ».

Les produits ont totalisé 57,9 M\$ pour le semestre terminé le 31 décembre 2016, soit une augmentation de 11,9 M\$ ou de 25,9 % par rapport à 46,0 M\$ pour la même période de l'exercice 2016. L'augmentation des produits est principalement attribuable à l'augmentation des activités de forage à l'international, dont une grande proportion constitue des activités de forage spécialisé à marge plus élevée.

Les produits tirés du forage au Canada ont été de 45,4M\$ pour la période de six mois terminée le 31 décembre 2016, une hausse de 1,4 M\$ ou de 3,3% par rapport à 44,0 M\$ pour la même période de l'exercice précédent. La variation positive est attribuable à l'augmentation des mètres forés.

Le forage à l'international a généré des produits de 12,5 M\$ par rapport à 2,0 M\$, à la même période de l'an dernier, soit une augmentation de 10,5 M\$. L'augmentation des produits à l'international est attribuable à une augmentation des activités de forage spécialisé au Chili en raison de l'expansion d'OG Chile et, dans une moindre mesure, à des produits provenant de nouveaux projets au Ghana et au Kazakhstan.

Marge brute (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS »)

La marge brute des six premiers mois de l'exercice 2017 a été de 4,4 M\$, soit une légère diminution de 0,2 M\$ par rapport à 4,6 M\$ pour la même période de l'exercice 2016. La marge brute du premier semestre de l'exercice 2017 a été de 7,6 % par rapport à 10,0 % pour la même période de l'exercice 2016. Conformément aux IFRS, la dépense d'amortissement d'un total de 4,8 M\$ est incluse dans le coût des revenus de contrats pour la période de six mois terminée le 31 décembre 2016, comparativement à 4,2 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La marge brute ajustée, excluant les dépenses d'amortissement, a diminué à 15,8 % pour les six premiers mois de l'exercice se terminant le 31 décembre 2016, par rapport à une marge brute ajustée de 19,0 % à la même période de l'exercice précédent. La diminution du bénéfice

⁽²⁾ BAIIA est défini comme le résultat avant intérêts, impôt, amortissements et dépréciation. Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS ».

brut, de la marge brute et de la marge brute ajustée est principalement attribuable aux prix moins élevés des contrats existants au Canada ainsi qu'aux coûts plus élevés de mobilisation et de démarrage des projets.

Frais généraux et administratifs

Les frais généraux et administratifs pour le semestre se terminant le 31 décembre 2016 ont été de 7,4 M\$ (ce qui représente 12,7 % des produits) par rapport à 6,6 M\$ (ce qui représente 14,4 % des produits) pour la même période de l'exercice précédent. L'augmentation des frais généraux et administratifs est principalement attribuable au fait que la Société a engagé des coûts administratifs additionnels en appui à ses initiatives de développement des affaires, des dépenses liées à l'acquisition de Captagua et l'expansion continuelle des activités au Chili et à l'expansion des autres activités internationales de la Société.

La diminution du pourcentage des frais généraux et administratifs par rapport aux produits reflète la discipline financière de la Société lors de son expansion commerciale.

Résultats d'exploitation

La perte d'exploitation pour les six premiers mois de l'exercice se terminant le 31 décembre 2016 s'est élevée à 1,7 MS, par rapport à un montant minime pour les six premiers mois de l'exercice se terminant le 31 décembre 2015.

La perte d'exploitation du forage au Canada s'est établie à 0,1 M\$, par rapport à un résultat d'exploitation de 2,7 M\$ pour les six premiers mois de l'exercice se terminant le 31 décembre 2015. La variation négative est principalement attribuable aux prix moins élevés des contrats existants et aux coûts plus élevés de démarrage des nouveaux projets.

La perte d'exploitation du forage à l'international s'est élevée à 1,6 M\$, par rapport à une perte d'exploitation de 2,7 M\$ pour les six premiers mois de l'exercice se terminant le 31 décembre 2015. La variation positive est principalement attribuable à une augmentation du nombre de mètres forés et aux nouveaux projets de forage.

Perte (gain) de change

Le gain de change s'est établi à 0,2 M\$ pour les six premiers mois de l'exercice se terminant le 31 décembre 2016, par rapport à un montant négligeable à la même période de l'an dernier.

BAIIA (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS »)

Le BAIIA des six premiers mois de l'exercice se terminant le 31 décembre 2016 était de 2,4 M\$, par rapport à 2,9 M\$ à la même période de l'an dernier, représentant une diminution de 0,5 M\$. Le BAIIA des six premiers mois de l'exercice se terminant le 31 décembre 2016 représentait 4,2 % des produits, par rapport à 6,3 % des produits pour la même période de l'exercice précédent.

Charges financières

Les frais d'intérêts et les frais bancaires engendrés par la dette à long terme pour le premier semestre se terminant le 31 décembre 2016 se sont élevés à 0,4 M\$ par rapport à 0,2 M\$ pour la période équivalente de l'exercice 2016.

Impôt sur le résultat recouvré

L'impôt sur le résultat recouvré s'est établi à 1,0 M\$ pour les six premiers mois de l'exercice se terminant le 31 décembre 2016, par rapport à un impôt sur le résultat recouvré de 0,2 M\$ pour la même période de l'exercice 2016.

Perte nette

La perte nette lors des six premiers mois se terminant le 31 décembre 2016 était de 2,1 M\$ ou 0,06 \$ par action ordinaire, par rapport à une perte nette de 2,0 M\$ ou 0,06 \$ par action, pour le premier semestre de l'exercice 2016. L'augmentation de la perte nette est principalement attribuable aux marges brutes plus faibles, tel que mentionné précédemment.

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

* (en millions de dollars)		Exercic	e 2017	Exercice 2016		Exercice 2015			
		31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars
Produits tirés de	contrats*	27,4	30,5	33,4	28,1	21,7	24,3	22,8	18,7
Bénéfice brut*		1,5	2,9	4,3	1,3	1,3	3,3	1,6	0,0
Marge brute (%)		5,5	9,4	12,8	4,7	5,7	13,7	7,1	0,2
Marge brute ajus	tée (%) ⁽¹⁾	13,6	17,8	19,7	14,9	15,5	22,2	16,4	11,8
(Perte nette) résu	ıltat net *	(1,9)	(0,2)	4,4	(2,6)	(1,8)	(0,2)	(2,0)	(2,0)
(Perte nette) résultat net	- de base	(0,05)	(0,01)	0,12	(0,07)	(0,05)	(0,01)	(0,06)	(0,06)
par action ordinaire (\$)	- dilué(e)	(0,05)	(0,01)	0,12	(0,07)	(0,05)	(0,01)	(0,06)	(0,06)

⁽¹⁾ Reflète la marge brute, excluant la dotation aux amortissements. Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS ».

Au 30 juin 2016, le résultat net a été affecté positivement par un gain non récurrent de 5,0 M\$ lié à un goodwill négatif.

LIQUIDITÉS ET RESSOURCES EN CAPITAL

Activités d'exploitation

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation (avant les éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement d'exploitation, les charges financières et l'impôt sur le résultat), se sont chiffrés à 0,1 M\$ pour le T2 2017, par rapport à 0,3 M\$ pour le T2 2016.

L'augmentation des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement d'exploitation s'est chiffrée à 0,6 M\$ pour le T2 2017, par rapport à une augmentation de 0,2 M\$ pour le T2 2016. La variation des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement d'exploitation pour le T2 2017 est principalement attribuable à :

- 4,4 M\$ en raison de la diminution des débiteurs et des frais payés d'avance, affectée par
- 1,7 M\$ en raison de l'augmentation des stocks pour soutenir le niveau d'activité et
- 2.1 M\$ en raison de la diminution des créditeurs.

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont établis à 1,4 M\$ pour le T2 2017, par rapport à 2,8 M\$ pour le T2 2016. Au cours du T2 2017, un montant de 2,2 M\$ a été utilisé pour l'acquisition d'immobilisations corporelles, ce qui a été compensé en partie par une entrée de trésorerie de 0,8 M\$ à la cession de placements et d'immobilisations corporelles. Au cours du T2 2016, un montant de 2,2 M\$ a été affecté à l'acquisition d'immobilisations corporelles.

Activités de financement

Au cours du T2 2017, la Société a généré 2,9 M\$ grâce aux activités de financement, comparativement à 2,0 M\$ au T2 2016.

La Société a remboursé un montant net de 0,4 M\$ au cours du T2 2017 sur sa facilité de crédit renouvelable et garantie de trois ans (la « Facilité de Crédit ») auprès de la Banque nationale du Canada Inc. (le « prêteur »), comparativement à un retrait de 2,0 M\$ au T2 2016. La dette à long terme de la Société provenant de sa Facilité de Crédit, y compris la tranche à court terme, se chiffrait à 8,7 M\$ au 31 décembre 2016, par rapport à 7,4 M\$ au 30 juin 2016. La dette de la Société a été engagée pour soutenir les besoins en fonds de roulement et l'acquisition d'immobilisations, principalement d'immobilisations corporelles.

En décembre 2016, la Société a contracté une facilité de crédit auprès d'Exportation et développement Canada pour un montant de 2,5 M\$. Le prêt visait à financer les besoins en immobilisations pour les activités à l'international de la Société. L'intérêt sur le montant du principal est calculé au taux d'intérêt égal à la somme du taux préférentiel plus 4,5 % par an. Le prêt est garanti par une sûreté de second rang sur la totalité de la propriété personnelle et mobile actuelle et future de la Société.

La filiale chilienne de la Société conclut des accords d'achat de ses créances clients (communément désignés sous le nom « d'accords d'affacturage ») auprès de différentes banques dans le cadre du financement normal de son fonds de roulement. La Société reçoit 100 % de la valeur de la créance client d'une facture de vente spécifique, moins une charge entre 0,46 % et 0,52 %. Au 31 décembre 2016, les créances clients à recevoir incluent 1,1 M\$ relativement à des comptes affacturés, par rapport à un montant minime au T2 2016.

La Société a effectué des paiements de capital sur les contrats de location (nets des produits provenant des contrats de location-financement) de 0,3 M\$, par rapport à un montant minime au T2 2016.

Au 31 décembre 2016, le fonds de roulement de la Société s'élevait à 36,4 M\$, par rapport à 42,9 M\$ au 30 juin 2016. La diminution du fonds de roulement découle de la reclassification du montant dû sur la Facilité de Crédit des passifs non courants aux passifs courants en raison du fait que la date d'échéance de la Facilité de Crédit est actuellement le 19 décembre 2017. Les besoins de la Société en fonds de roulement sont principalement le financement des acquisitions de stocks et le financement des débiteurs.

La Société estime être en mesure de générer suffisamment de flux de trésorerie pour répondre à ses besoins actuels et futurs en matière de dépenses d'investissement, et pour payer ses dettes. Les principales dépenses d'investissement de la Société servent à l'acquisition de foreuses et d'immobilisations corporelles.

Sources de financement

Les principales sources de liquidité d'Orbit Garant sont les activités d'exploitation et les emprunts contractés en vertu de la Facilité de Crédit.

La Facilité de Crédit sert à financer les besoins en fonds de roulement de la Société et à fournir la flexibilité nécessaire à la réalisation de son programme d'acquisition à long terme. La Facilité de Crédit vient à échéance au plus tard le 19 décembre 2017 et, par conséquent, la Facilité de Crédit a été reclassée à titre de passif courant. La Société et le prêteur sont en discussion pour un possible amendement et renouvellement de la Facilité de Crédit pour tenir compte de la position financière actuelle et prévue de la Société ainsi que l'environnement actuel du marché. La Société s'attend à ce que la disponibilité en vertu de la Facilité de Crédit continue de lui procurer suffisamment de liquidité pour financer ses besoins en fonds de roulement et en acquisition d'immobilisations.

Au 31 décembre 2016, la Société avait prélevé sur sa facilité un montant de 8,7 M\$ (7,4 M\$ au 30 juin 2016) en vertu de la Facilité de Crédit.

13

La disponibilité de la Facilité de Crédit dépend d'une base d'emprunt déterminée par la valeur des stocks, des débiteurs et des immeubles de la Société. La Société s'attend à ce qu'elle continue d'avoir une disponibilité suffisante non utilisée en vertu de la Facilité de Crédit sur le reste de l'exercice 2017 pour financer ses besoins en fonds de roulement et en acquisition d'immobilisations. Tous les actifs d'Orbit Garant sont donnés en garantie pour respecter les obligations de la Société selon la Facilité de Crédit.

La Facilité de Crédit comporte des clauses restrictives qui limitent la capacité de la Société d'entreprendre certaines actions, sans l'approbation préalable du prêteur, telles que : i) fusions, liquidations, dissolutions et modifications de droits de propriété; ii) endettement supplémentaire; iii) imposition d'une charge grevant les actifs de la Société; iv) attribution de garanties, consentement de prêts, investissements et acquisitions par la Société; v) recours aux placements dans des instruments dérivés ou à la conclusion de contrats dérivés, versement de dividendes ou autres distributions du capital à des parties liées; vi) dépenses d'investissement excédant les limites convenues mutuellement; et vii) vente de certains actifs. La Facilité de Crédit contient également un certain nombre de clauses restrictives auxquelles la Société doit se conformer si plus de 12,5 M\$ sont prélevés sur sa Facilité de Crédit.

Au 31 décembre 2016, la Société respectait toutes les clauses de la Facilité de Crédit.

TITRES EN CIRCULATION ET EN COURS AU 13 FÉVRIER 2017

Nombre d'actions ordinaires	35 116 419
Nombre d'options	3 352 500
Entièrement diluées	38 468 919

Le 6 décembre 2016, la Société a émis 500 000 options à un prix d'exercice de 1,75 \$. En janvier 2017, 15 000 options ont été exercées et 10 000 options ont été annulées.

PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Mode de présentation

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société ont été préparés conformément à l'IAS 34 Information financière intermédiaire (« IAS 34 »). Les méthodes comptables en vertu des IFRS décrites dans la note 5 des états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice terminé le 30 juin 2016 ont été appliquées de manière cohérente à toutes les périodes présentées. Ces états financiers consolidés intermédiaires résumés n'ont pas fait l'objet d'une mission d'examen par les auditeurs externes de la Société.

La préparation d'états financiers consolidés conformes à l'IAS 34 nécessite le recours à certaines estimations comptables critiques. Elle exige également que la direction exerce son jugement dans le processus d'application des méthodes comptables de la Société. Les aspects qui nécessitent un degré plus élevé de jugement ou de complexité ou les aspects comportant des hypothèses et des estimations importantes sont présentés à la note 5 des états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice terminé le 30 juin 2016. Les hypothèses et les estimations demeurent inchangées pour les périodes de trois et six mois terminées le 31 décembre 2016.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des placements qui ont été mesurés à la juste valeur. Ils sont présentés en dollars canadiens,

monnaie de l'environnement économique principal dans lequel la Société exerce ses activités (la « monnaie fonctionnelle »). Sauf indication contraire, tous les montants sont arrondis au millier de dollars près.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités n'incluent pas toute l'information à fournir dans un jeu d'états financiers annuels et doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels audités de la Société de 2016.

La publication des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités a été approuvée par le conseil d'administration de Forage Orbit Garant inc. le 13 février 2017.

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société incluent les états financiers de la Société et des entités contrôlées par la Société. Une filiale est une entité contrôlée par la Société. Un investisseur contrôle une entité émettrice lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci, indépendamment de son pourcentage de participation. La Société considère l'existence et l'effet des droits de vote potentiels qui sont actuellement réalisables ou convertibles lorsque la Société contrôle une autre entité.

Les produits et les charges des filiales acquises ou cédées au cours d'une période sont inclus dans l'état consolidé du résultat intermédiaire résumé non audité à partir de la date d'entrée en vigueur de l'acquisition jusqu'à la date d'entrée en vigueur de la cession, selon le cas. Toutes les opérations et tous les soldes intersociétés ont été éliminés lors de la consolidation.

RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES IFRS

Les données financières ont été établies conformément aux IFRS. Cependant, certaines mesures utilisées dans le présent rapport de gestion n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS et pourraient être calculées différemment par d'autres entreprises. La Société croit que certaines mesures financières non définies par les IFRS offrent, lorsqu'elles sont présentées en parallèle avec des mesures financières comparables établies conformément aux IFRS, des renseignements utiles aux investisseurs et aux autres lecteurs puisqu'elles permettent d'évaluer de manière adéquate la performance opérationnelle de la Société. À l'interne, la Société utilise ces mesures financières non définies par les IFRS à titre d'indicateur de la performance de ses activités. Ces mesures sont fournies à titre informatif et doivent être considérées comme un complément aux mesures de la performance financière conformes aux IFRS plutôt que comme un substitut.

BAIIA: Le résultat net (perte nette) avant intérêts, impôt, amortissements et dépréciation.

<u>Marge brute ajustée :</u> Produits tirés de contrats moins les charges d'exploitation. Les charges

d'exploitation comprennent les charges liées aux matières et aux services, les charges liées au personnel, les autres charges d'exploitation excluant

l'amortissement.

BAIIA

La Société estime que le BAIIA est une mesure importante pour évaluer son rendement sans tenir compte de l'impact des décisions de financement, des éléments hors trésorerie et des stratégies fiscales. La comparaison avec les compétiteurs est également plus facile, puisque les sociétés ont rarement la même structure de capital et de financement.

Rapprochement du BAIIA

(non audité) (en millions de dollars)	Trimestre terminé le 31 décembre 2016	Trimestre terminé le 31 décembre 2015	6 mois terminés le 31 décembre 2016	6 mois terminés le 31 décembre 2015	
Résultat net (perte nette) pour la période	(1,9)	(1,8)	(2,1)	(2,0)	
Ajouter :					
Charges financières	0,2	0,1	0,4	0,2	
Charge d'impôt sur le résultat (impôt sur le résultat recouvré)	(0,7)	(0,5)	(1,0)	(0,2)	
Amortissements	2,4	2,5	5,1	4,9	
BAIIA	0,0	0,3	2,4	2,9	

Marge brute ajustée

Bien que la marge brute ajustée ne soit pas une mesure financière définie par les IFRS, elle constitue une mesure largement répandue dans l'industrie minière et la direction la considère comme un indicateur valable à des fins de comparaison pour évaluer la performance de la Société.

(non audité) (en millions de dollars)	Trimestre terminé le 31 décembre 2016	Trimestre terminé le 31 décembre 2015	6 mois terminés le 31 décembre 2016	6 mois terminés le 31 décembre 2015
Produits tirés de contrats	27,4	21,7	57,9	46,0
Coût des produits tirés de contrats (incluant l'amortissement)	25,9	20,4	53,5	41,5
Moins l'amortissement	(2,2)	(2,1)	(4,8)	(4,2)
Charges directes	23,7	18,3	48,7	37,3
Bénéfice brut ajusté	3,7	3,4	9,2	8,7
Marge brute ajustée (%) (1)	13,6	15,5	15,8	19,0

⁽¹⁾ Bénéfice brut ajusté, divisé par les produits tirés de contrats, X 100.

FACTEURS DE RISQUE

La présente rubrique présente certains facteurs de risque auxquels la Société est exposée du fait de ses activités d'exploitation et de son secteur d'activité. Cette information constitue un résumé de certains facteurs de risque et elle est présentée entièrement sous réserve de l'information qui figure ailleurs dans ce rapport ainsi que dans la notice annuelle de la Société, datée du 15 septembre 2016, et devrait être lue en parallèle avec ces documents. Ces risques et incertitudes ne sont pas les seuls auxquels la Société peut être confrontée. D'autres risques et incertitudes, actuellement inconnus de la Société ou qui lui semblent, pour l'heure, non significatifs, peuvent aussi nuire aux activités de la Société. Advenant la manifestation de tels risques, les activités, la situation financière, les liquidités et les résultats d'exploitation de la Société pourraient en être considérablement et défavorablement touchés.

Risques liés à la structure et aux actions ordinaires

Risques liés au marché boursier

Tout placement dans des actions comporte un risque. Le cours du marché de titres comme les actions ordinaires de la Société est soumis à de nombreux facteurs, notamment la conjoncture générale du marché, les fluctuations réelles ou prévues des résultats d'exploitation de celle-ci, les changements dans ses estimations des résultats futurs de son exploitation ou celles des analystes en valeurs mobilières, les risques recensés dans la présente rubrique et d'autres facteurs. En outre, les marchés des capitaux ont connu des fluctuations marquées des cours et des volumes qui, parfois, n'étaient pas liées au rendement opérationnel des émetteurs des industries au sein desquelles ils faisaient affaire. En conséquence, le cours des actions ordinaires pourrait fluctuer.

Influence des actionnaires existants

En date du 13 février 2017, M. Pierre Alexandre, vice-président du conseil d'administration et vice-président du développement corporatif de la Société, détenait ou contrôlait, directement ou indirectement, environ 27 % des actions ordinaires en circulation d'Orbit Garant. Par conséquent, cet actionnaire a la capacité d'influencer l'orientation et les politiques stratégiques d'Orbit Garant, notamment une fusion, un regroupement ou une vente de l'ensemble ou de la presque totalité de ses actifs, ou encore l'élection des membres et la composition de son conseil d'administration. Cette capacité d'influencer le contrôle et l'orientation d'Orbit Garant pourrait réduire l'attrait de celle-ci comme cible pour des offres publiques d'achat et de regroupements d'entreprises possibles et avoir un effet correspondant sur le cours de ses actions.

Vente future d'actions ordinaires par les actionnaires existants de la Société

Certains actionnaires, incluant M. Pierre Alexandre, détiennent ou contrôlent d'importants blocs d'actions de la Société. La décision de n'importe lequel de ces actionnaires de vendre un grand nombre d'actions ordinaires sur le marché public pourrait provoquer un déséquilibre significatif dans la demande d'actions de la Société ainsi qu'une baisse du cours de celles-ci. De plus, la perception par le public de la possibilité de telles ventes pourrait aussi réduire le cours des actions ordinaires sur le marché.

Dilution

Orbit Garant pourrait recueillir des fonds additionnels à l'avenir en émettant des titres de participation. Les porteurs d'actions ordinaires n'auront aucun droit de préemption relativement à ces autres émissions. Orbit Garant peut émettre des actions ordinaires additionnelles dans le cadre de l'exercice d'options attribuées. Selon le prix auquel ces titres sont émis, ces émissions de titres de participation supplémentaires pourraient diluer considérablement les participations des porteurs d'actions ordinaires.

PERSPECTIVES

Après trois ans de conjoncture économique difficile, il y a eu d'importants développements positifs dans le secteur minier au cours de l'année civile 2016. Les prix des métaux se sont renforcés et les valorisations boursières des sociétés minières ont augmenté de façon significative. Un plus grand nombre de sociétés minières, y compris les petites sociétés d'exploration minière et les sociétés minières moyennes, ont été en mesure de lever des capitaux en 2016, ce qui leur a ainsi permis d'augmenter leurs programmes d'exploration et de mise en valeur.

Le résultat de ces meilleures conditions de l'industrie minière est que la demande pour les services de forage a commencé à remonter vers la fin de 2016 et que les taux d'utilisation des foreuses commencent maintenant à augmenter, ce qui devrait avoir un effet positif sur l'offre excédentaire actuelle de services de forage minier dans le marché. La pression sur les prix pour les nouveaux contrats est en train de s'atténuer sur certains territoires, comme les augmentations des prix arrivent généralement après une remontée dans les taux d'utilisation. La direction est encouragée par ces développements positifs et est d'avis qu'ils pourraient continuer d'avoir une incidence positive sur

les opérations dans les mois à venir, puisque les grandes et moyennes sociétés minières envisagent de remplacer les réserves en voie d'épuisement et que les petites sociétés minières d'exploration s'efforcent de repérer ou de délimiter de nouveaux gisements miniers. Un facteur positif supplémentaire pour les sociétés minières qui exercent des activités au Canada est la valeur du dollar canadien actuellement faible par rapport au dollar américain, puisque leurs dépenses sont généralement en dollars canadiens et que leurs produits sont libellés en dollars américains. Au moment de déposer ce rapport, la valeur du dollar canadien était d'environ 0,77 \$ US.

La direction croit que la perspective à long terme de l'industrie minière est positive et elle est encouragée par l'augmentation récente des activités de la Société au Canada et à l'international. La direction continue de se concentrer sur l'offre d'une valeur maximale pour les parties prenantes, principalement en contrôlant les coûts, en optimisant la capacité d'utilisation des foreuses, en améliorant les taux de productivité, en continuant de mettre l'accent sur l'innovation technologique, en conservant le personnel clé, en continuant de maintenir des normes solides en santé et sécurité et en évaluant les occasions qui se présentent pour étendre la présence d'Orbit Garant à la fois au Canada et à l'international.

La direction estime que les foreuses à technologie de surveillance et de contrôle informatisée de la Société joueront un rôle de plus en plus important dans la réduction des coûts de main-d'œuvre et des biens non durables de forage minier, l'augmentation des taux de productivité dans les activités de forage et l'amélioration de la sécurité. Orbit Garant compte actuellement 30 appareils de forage dotés de la technologie de surveillance et de contrôle informatisée, actuellement tous attribués aux projets des clients. À ce jour, ces foreuses nouvelle génération ont permis d'augmenter de façon significative la productivité, comparativement à celle obtenue par l'utilisation de foreuses traditionnelles. Les clients d'Orbit Garant apprécient grandement l'amélioration de la performance et le potentiel des nouveaux appareils de forage, et cela a permis le renouvellement des contrats de forage souterrains pour de plus longues durées.

La stratégie de croissance d'Orbit Garant se concentre actuellement sur l'augmentation de sa part de marché au Canada et l'élargissement de sa présence internationale. Les huit trimestres consécutifs de croissance annuelle d'Orbit Garant en ce qui a trait aux produits témoignent du succès obtenu par la Société dans le cadre de la conclusion de nouveaux contrats et de la prolongation des contrats existants au Canada et à l'international. En appui au développement de ses activités à l'international, Orbit Garant a établi de nouvelles filiales actives au Chili et au Ghana, ainsi qu'une nouvelle succursale au Kazakhstan au cours de l'exercice 2015. Au cours de l'exercice 2016 (mai 2016), la Société a établi une nouvelle filiale active au Pérou. L'acquisition par la Société d'OG Chile a permis de renforcer de manière significative sa plate-forme à des fins de croissance au Chili et dans le reste de l'Amérique du Sud. Orbit Garant travaille actuellement sur des projets au Chili et poursuit des occasions d'affaires de façon active afin de faire croître ses activités en Amérique du Sud.

Orbit Garant continuera à suivre de près les conditions du marché et à gérer en conséquence son personnel, ses stocks, ses dépenses d'investissement et son bilan. Forte de son bilan solide, la Société s'engage à poursuivre des occasions de croissance à valeur ajoutée au Canada et à l'international.

CONTRÔLES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Il incombe au chef de la direction et au chef de la direction financière de la Société de concevoir ou de faire concevoir sous leur supervision un contrôle interne à l'égard de l'information financière (le « contrôle interne »). Le contrôle interne de la Société est conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière de la Société est fiable et que ses états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux IFRS.

Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, les limites inhérentes à tous les systèmes de contrôle sont telles que ces systèmes ne peuvent offrir qu'une assurance raisonnable et non absolue que tous les problèmes relatifs au contrôle et les cas de fraude ou d'erreur, le cas échéant, au sein de la Société ont été détectés. En conséquence, quel que soit le soin apporté à sa conception, le contrôle interne comporte des limites inhérentes et peut seulement offrir une

assurance raisonnable en ce qui concerne la préparation des états financiers, et il se pourrait qu'il ne puisse empêcher les inexactitudes de se produire ni en détecter la totalité.

Pour les six mois terminés le 31 décembre 2016, aucun changement important n'a été apporté aux contrôles internes et à l'efficacité du processus de contrôles internes de la Société. En conséquence, le chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société ont conclu que leur conception et leur fonctionnement ont été efficaces pour la période visée par ce rapport.